

Nombre de tirs :	Certif. Médical ☐	Avis CRL : Oui ☐ Non ☐	Reprise Tarif 1 ^{ère} Ad. ☐	Chèque(s)
Dossier(s) lié(s) à	Courriel Accord ☐ Rejet ☐ envoyé le			Espèces

Partie réservée à l'administration – Ne pas remplir Merci - Partie réservée à l'administration – Ne pas remplir Merci



Formulaire de Renouvellement Saison 2026-2027

Renouvellement IMPERATIF avant le 30 septembre



Article 1^{er} (Règlement Intérieur du Club)

La demande de renouvellement est formulée au moyen des documents mis à la disposition des requérants par la Société (cf. stsv.fr).

Seuls les dossiers complets sont pris en compte.

Toute demande de renouvellement est soumise à la Commission de Renouvellement des Licences (CRL).

En cas d'acceptation, le membre est notifié par mail de son autorisation à valider sa licence sur EDEN pour la saison.

En cas de rejet, la commission n'est pas tenue d'exposer les motifs de sa décision. Cette dernière est sans appel et notifiée par courrier simple au demandeur. Tous les documents fournis par le demandeur lui sont restitués.

Nom (En capitales) :	Prénom(s) :
Date de Naissance :	CP & Lieu de Naissance :
Adresse actuelle :	
Commune :	Code postal :
Nationalité :	Profession :
Téléphone(s) (si n° en liste rouge , le préciser) :	Courriel (en lettres capitales) :
Fixe :	
Portable :	

Déjà titulaire d'une autorisation(s) de détention d'arme(s) : Oui ☐ Non ☐

Calibres détenus ☐ 22 LR ☐ 9 mm ☐ 38 ☐ 45ACP ☐ 222 ☐ 223 ☐ 357 Autre :

Adhérent et/ou licencié d'un autre(s) club(s) de tir : Oui ☐ Non ☐ / Nom & adresse

Droit à l'image

Compte tenu de la présence de photos et de vidéos sur le site internet, donnez-vous votre accord à la STSV pour la diffusion du droit à l'image : Oui ☐ Non ☐

Je souhaite être informé des **compétitions** : Oui ☐ Non ☐

Pièces à fournir	- Copie ou certificat médical d'aptitude à la pratique du tir sportif (Même si inséré sur EDEN) - Règlement (chèque à l'ordre de la STSV ou liquide – cf. grille tarifaire sur stsv.fr) Pas de paiement par CB ! - Autorisation parentale signée des 2 parents (pour les Mineurs)
-------------------------	--

Nota : Le club ne pratique pas le prorata temporis en cas de fermeture pour raison sanitaire, d'état ou autre.

J'ai inséré mon certificat médical à jour sur mon compte EDEN Oui ☐ Non ☐

(Dans le cas où je ne l'ai pas fait, mon dossier sera mis en attente par rapport aux autres adhérent-e-s qui l'ont fait, car cette procédure est de mon initiative, et non de celle du secrétariat du club).

Le demandeur s'engage à respecter les statuts, règlements et valeurs de la FFTir et de la STSV, et a pris connaissance du Règlement Intérieur du club.

Le tir est un loisir/sport qui nécessite une assiduité dans sa pratique pour la sécurité de tous.

Nota : Les possesseurs de détentions sont, pour des raisons de sécurité lors de l'utilisation de leurs armes, et d'assiduité, tenus d'effectuer **a minima 7 séances** par saison. Le non-respect de ce minima (hors impératif majeur) impliquera un éventuel non renouvellement au club, et/ou un renouvellement de licence au tarif 1^{ère} adhésion.

Renouvellement : ☐ Solo ☐ Couple ☐ Famille / Code tarifaire :

Si couple ou famille, dossier(s) affilié(s) :

Date & signature (obligatoires)
Lu & approuvé